

Communiqué de presse

## 5G

### Guichet d'expérimentations à destination des entreprises et industriels dans la bande 3,8 – 4,0 GHz : l'Arcep réalise un premier bilan

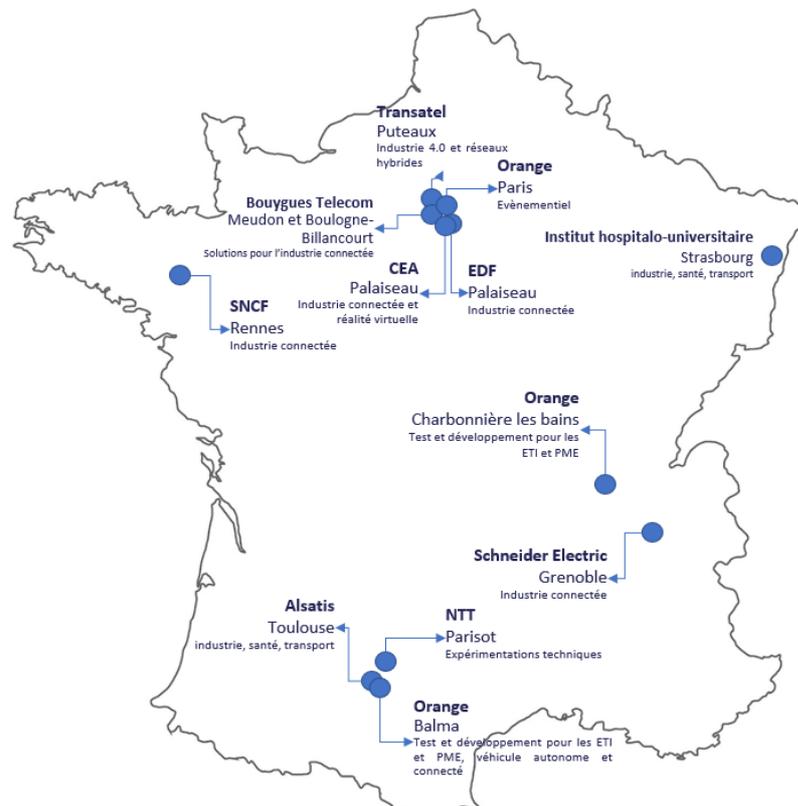
12 octobre 2022

#### L'Arcep a délivré treize autorisations d'expérimentations dans la bande 3,8 – 4,0 GHz

Suite aux conclusions et recommandations de la mission 5G industrielle, confiée par le Gouvernement à Philippe Herbert<sup>1</sup>, l'Arcep a ouvert le 15 mars dernier, un guichet d'expérimentations dans la bande 3,8 – 4,0 GHz afin de favoriser l'accès des industriels et des acteurs « verticaux » (collectivités locales, universités, laboratoires de recherche, etc.) à la 5G<sup>2</sup>.

A ce jour, 13 autorisations d'expérimentations ont été délivrées par l'Arcep, couvrant des secteurs variés de l'économie : acteurs des secteurs de l'industrie, de l'énergie ou encore de la santé.

Tous les détails de ces expérimentations sont à retrouver au sein du [tableau de bord des expérimentations 5G](#) publié sur le site internet de l'Autorité. Cette page sera régulièrement mise à jour jusqu'à la fin de la période d'ouverture du guichet d'expérimentation dans la bande 3,8-4,0 GHz.



Les treize autorisations d'expérimentations dans la bande 3,8 – 4,0 GHz au 12 octobre 2022 (Source : Arcep)

<sup>1</sup> [Le rapport de la mission 5G industrielle](#)

<sup>2</sup> [Communiqué de l'Arcep « Le Gouvernement et l'Arcep lancent deux nouvelles mesures destinées à favoriser l'accès des industriels et d'autres utilisateurs « verticaux » à la 5G \(15 mars 2022\) »](#)

## Le guichet d'expérimentations dans la bande 3,8 – 4,0 GHz reste ouvert aux expérimentations

L'Arcep incite les acteurs économiques et industriels souhaitant disposer de fréquences à en faire la demande via le guichet d'expérimentations. Les modalités pratiques d'accès à ces fréquences sont disponibles sur ce [lien](#).

## Les démarches d'accès aux fréquences 2,6 GHz TDD sont simplifiées grâce à la mise en place d'un portail numérique

Par ailleurs, l'Arcep rappelle que les acteurs des réseaux mobiles professionnels peuvent demander des fréquences pérennes dans la bande 2,6 GHz TDD via un [portail numérique](#) qui simplifie les démarches de l'accès aux fréquences. Cette bande reste aussi disponible aux autorisations expérimentales pour tester les cas d'usage avant de procéder à une demande pérenne.

## ANNEXE – Présentation de trois expérimentations réalisées dans la bande 3,8 – 4,0 GHz

### Institut hospitalo-universitaire de Strasbourg

L'expérimentation, dans le cadre du projet franco-allemand « 5G-OR », vise à créer le démonstrateur d'une nouvelle génération de bloc opératoire communicant en réseau 5G privé, pour des interventions mini-invasives personnalisées et sécurisées, avec l'objectif d'améliorer le bénéfice pour les patients. L'équipe française associe deux instituts créés par le Programme des Investissements d'Avenir - l'Institut Hospitalo-Universitaire de Strasbourg et l'Institut de Recherche Technologique b<>com, ainsi que la société innovante RDS Diagnostics.

### SNCF Réseau

Le projet « Living Labs 5G » se décompose en trois espaces afin de développer des environnements numériques de confiance et souverains, pour l'industrie et les voyageurs. Ils sont situés dans la ville de Rennes en gare, dans le Technicentre de maintenance adjacent en centre-ville, ainsi que dans le technicentre industriel situé au niveau de l'aéroport. En reliant ces trois espaces à l'aide de solutions de connectivité de nouvelles générations, la plateforme Living Labs permet d'expérimenter des usages liés aux voyageurs et aux expertises SNCF, en gare et en milieu industriel. Le « Living Labs 5G » a pour objectif d'être une plateforme d'innovation ouverte à des entreprises extérieures pour la mise en place d'expérimentations.

### Capgemini

Capgemini enrichit son Lab 5G d'Issy-les-Moulineaux par de nouvelles capacités d'expérimentation dédiées aux cas d'usages de l'industrie du futur, complétant ainsi son réseau privé SA par un nouveau spectre dans la bande 3,8-4,0 GHz.

### A propos de l'Arcep

L'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse, arbitre expert et neutre au statut d'autorité administrative indépendante, est l'architecte et la gardienne des réseaux d'échanges internet, télécoms fixes, mobiles et postaux en France.

---

#### Contact presse

Anne-Lise LUCAS  
Anne-lise.lucas@arcep.fr

Tél. : 01 40 47 71 37

#### Suivez l'ARCEP

 [www.arcep.fr](http://www.arcep.fr)  
 @ARCEP  Facebook  
 LinkedIn  Dailymotion

#### Abonnez-vous

**Flux RSS**  
Lettre électronique  
Listes de diffusion